



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 27-2014 - Séance du 8 décembre 2014 - Orale

Projet de construction de logements à loyers abordables

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à ses intentions formulées dans son plan de législature, la Municipalité a entrepris des démarches dans le but de créer des logements à loyers abordables et non subventionnés sur notre territoire.

Après analyse de diverses parcelles communales, elle a sélectionné la parcelle 2114 située dans le périmètre du PPA « Autour de l'Eglise », à proximité de la Grande Salle et de la ligne MVR des Pléiades, soit l'ancien emplacement de la « ferme Dupraz ». Elle a également décidé d'un partenariat avec la coopérative de logements « Cité-Joie », domiciliée à Lausanne, pour la réalisation de ce projet prévoyant la construction d'un complexe comportant un rez-de-chaussée, 2 étages, ainsi que des combles habitables. Le programme comprend un cabinet médical d'environ 180 m² au rez-de-chaussée et des appartements occupant le solde de la surface.

A l'issue d'un premier appel d'offres à plusieurs bureaux d'architectes, deux bureaux ont été retenus pour leur confier une pré-étude chacun, leurs deux approches étant suffisamment différentes et intéressantes pour être approfondies. Afin de s'assurer de résultats effectivement comparables, un cahier des charges est en cours d'établissement. Le bureau définitivement chargé du projet sera sélectionné sur la base des résultats de ces pré-études qui devraient être disponibles au courant du 1^{er} semestre 2015. Suivra la phase de projet avec appels d'offres pour sa réalisation afin de disposer du coût de construction, soumissions rentrées. Ce coût permettra de fixer le montant de la redevance du droit distinct et permanent (DDP) à accorder à la société coopérative.

./.

